

Communiqué de presse

2 juillet 2020

Gouvernance et feuille de route pour la ligne ferroviaire Belfort-Delle-Delémont-Bienne

La Région Bourgogne-Franche-Comté et le Canton du Jura ont instauré une gouvernance pour l'axe ferroviaire Belfort-Delle-Delémont-Bienne. Mise en place sous l'égide de Michel Neugnot, vice-président de la Région, et de David Eray, ministre jurassien de l'environnement, elle vise à garantir un dialogue continu et réactif à plusieurs niveaux, afin d'œuvrer conjointement au succès de cet axe ferroviaire. Une feuille de route a été établie, permettant d'envisager de premières améliorations dès la fin de l'année 2020. D'autres mesures plus ambitieuses seront étudiées dans le cadre de la démarche intitulée « Convergence 2026 » visant à une évolution très significative de l'offre entre Belfort Ville et Delémont.

La ligne Belfort-Delle a été remise en service le 9 décembre 2018 avec une offre TER, exploitée par SNCF, entre Belfort-Ville et Delle ainsi qu'une offre transfrontalière CFF reliant la Suisse à la gare TGV de Belfort-Montbéliard. Pour favoriser le report modal de la route vers le rail, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Canton du Jura ont décidé de la mise en place d'une gouvernance pérenne sur l'axe ferroviaire transfrontalier Belfort-Delle-Bienne.

La gouvernance s'organise autour de trois types d'instances :

- le comité de coordination, instance de pilotage, en présence de Michel Neugnot, vice-président de la Région Bourgogne-Franche-Comté et David Eray, ministre de l'environnement du Canton du Jura, prend connaissance des propositions et des travaux du collège des associations et des parties-prenantes, et fixe les grandes orientations et le calendrier de travail. Il est composé des autorités organisatrices (Région Bourgogne-Franche-Comté, Canton du Jura, et Office Fédéral des Transports) ; des exploitants SNCF Voyageurs et CFF Voyageurs, ainsi que des gestionnaires d'infrastructure SNCF Réseau et CFF Infrastructures.
- trois groupes de travail techniques dédiés à la desserte et à la planification de l'offre de transport, à la communication et à la promotion ainsi qu'à la tarification et à la distribution. Ces groupes de travail réunissent les autorités organisatrices des transports du territoire impliquées dans la vie de la ligne (Région Bourgogne-Franche-Comté, Canton du Jura, Office fédéral des transports, Syndicat Mixte des Transports du Territoire-de-Belfort). Ils étudient techniquement les propositions faites par les parties-prenantes et le comité de coordination.
- le collège des associations et des parties-prenantes, dans lequel les autorités organisatrices vont à la rencontre des acteurs locaux et des représentants d'usagers afin de les informer des évolutions de l'offre, des projets en cours, ainsi qu'à recueillir leurs propositions d'actions. Le collège des associations et des parties-prenantes a réuni une vingtaine de participants (associations de promotion de la ligne, associations d'usagers et de développement du mode ferroviaire, autorités organisatrices, collectivités territoriales, établissements scolaires, exploitants ferroviaires, offices du tourisme) en gare de Delle le jeudi 5 mars dernier. Il a permis aux autorités organisatrices de présenter la ligne, la gouvernance en cours, et recueillir les impressions et propositions d'actions des parties-prenantes.

CONTACTS PRESSE :

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie SOUVERBIE - marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr - 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranche.comte.fr - 03 81 61 61 08

République et Canton du Jura :

Jacques Chapatte - jacques.chapatte@jura.ch

L'offre de la ligne actuelle est composée de seize relations quotidiennes entre Belfort-Ville et Delle, dans le Territoire-de-Belfort. Dix allers-retours sont proposés entre les gares de Belfort-Ville et de Meroux-Belfort-Montbéliard TGV afin d'assurer les correspondances avec les TGV. Une offre transfrontalière permet dix allers-retours entre Belfort-Montbéliard TGV et Bienne, via Porrentruy et Delémont. Six allers-retours entre Belfort-Ville et Delle, desservant les sept haltes de la ligne (Belfort-Ville, Danjoutin, Meroux-Belfort-Montbéliard TGV, Morvillars, Grandvillars, Joncherey, Delle). Des correspondances à Delle avec les trains suisses permettent de répondre aux besoins de déplacements vers les lieux de travail et d'étude du sud du Territoire-de-Belfort et les déplacements des frontaliers.

Les usagers bénéficient d'une offre tarifaire TER Bourgogne-Franche-Comté pour leurs voyages entre Belfort et Delle, une offre tarifaire suisse pour leurs voyages entre Delle et Bienne, ainsi qu'une offre transfrontalière spécifique pour leurs voyages entre une gare située entre Belfort et Delle et une gare comprise entre Delle et Bienne.

Les projets en préparation

De même, une feuille de route est définie pour les cinq prochaines années :

- à court terme, la communication auprès des usagers sera renforcée afin de faire connaître la ligne et de promouvoir le mode ferroviaire, et ce via la révision de la fiche-horaire de la ligne, la mise en place d'actions de promotion par l'association InterligneTGV Belfort-Bienne, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté. Afin de rendre la grille-horaire plus lisible et densifier l'offre, un horaire systématique valable du lundi au vendredi et tout au long de l'année - en période scolaire et en vacances scolaires - est à l'étude. Un travail sera également mené afin d'améliorer les correspondances avec les nouveaux horaires des TGV à Meroux-Belfort-Montbéliard TGV. Les résultats seront connus dès septembre pour de premières modifications en décembre prochain ;
- ensuite des études seront conduites afin d'optimiser les correspondances avec le TGV le week-end, rendre plus homogènes les horaires du samedi et du dimanche, et améliorer la fréquence et la systématique de l'offre tout au long de la semaine ;
- à moyen terme, se profile le projet « Convergence 2026 ». La Convention TER Bourgogne-Franche-Comté 2018-2025 arrive à échéance le 31 décembre 2025. Cette échéance coïncide avec la mise en service, côté suisse, de la fréquence cadencée à la demi-heure en trafic Grandes Lignes entre Bâle, Delémont et Bienne, ouvrant des possibilités très sensibles d'évolution de l'offre, de la gouvernance, et de l'exploitation de l'axe ferroviaire Belfort – Delle – Delémont. Le projet « Convergence 2026 », porté par les autorités organisatrices, vise notamment à définir les possibilités techniques, commerciales et juridiques permettant d'améliorer significativement l'offre ferroviaire entre Belfort et Delémont en particulier par une circulation sans changement entre ces deux villes.

CONTACTS PRESSE :

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie SOUVERBIE - marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr - 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr - 03 81 61 61 08

République et Canton du Jura :

Jacques Chapatte - jacques.chapatte@jura.ch